

Checklist : Réussir votre projet de rénovation de façade

Phase 1 : Démarches administratives et réglementaires

- Consulter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en mairie pour connaître les contraintes esthétiques (couleurs, matériaux autorisés).
- Déposer une déclaration préalable de travaux (DP) auprès du service urbanisme de votre commune.
- Vérifier les règles spécifiques si votre maison est située dans un secteur protégé (Architectes des Bâtiments de France).
- Obtenir l'accord de la copropriété ou du lotissement si nécessaire.

Phase 2 : Choix des matériaux et esthétique

- Évaluer l'état du support actuel (fissures, humidité, type d'enduit existant).
- Choisir le type de revêtement : enduit projeté, bardage bois/composite, pierre de parement ou peinture extérieure.
- Valider la compatibilité technique des matériaux avec l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) si prévue.
- Demander des échantillons de couleurs et de textures pour visualiser le rendu final à la lumière du jour.

Phase 3 : Planification budgétaire et sélection des artisans

- Demander au moins trois devis détaillés incluant la préparation du support, la main-d'œuvre et les finitions.
- Vérifier la validité de l'assurance décennale et la certification RGE des entreprises consultées.
- Se renseigner sur les aides financières disponibles (MaPrimeRénov', CEE, éco-PTZ).
- Prévoir une enveloppe de sécurité de 10 à 15 % du budget total pour les imprévus techniques.

Phase 4 : Suivi et réception des travaux

- Établir un planning de chantier clair avec l'artisan avant le démarrage.
- Protéger les menuiseries, les sols et la végétation environnante avant le début du chantier.
- Effectuer des visites régulières pour vérifier la conformité des travaux par rapport au devis.
- Réaliser une réception de chantier contradictoire pour vérifier les finitions et signer le procès-verbal de réception.